

Matériaux pratiques

L'initiation chrétienne des enfants non baptisés en scolarité dans l'enseignement primaire

Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité

Jean-Luc LIÉNARD

Rarement un rituel a un titre aussi long ! Et cela n'est pas neutre. Notons dès à présent une tension entre les mots « initiation » et « rituel » utilisés ici.

→ Initiation et rituel

Le rituel met l'accent sur le baptême et sur les étapes de sa célébration.

Concernant l'eucharistie, nous ne trouverons qu'une indication : « *les nouveaux baptisés participent toujours à l'eucharistie, à laquelle ils communient. On célèbre celle-ci de la manière habituelle...* » (N°123, RR 366). À la fin du rituel, on trouvera aussi les intercessions pour les nouveaux baptisés dans les prières eucharistiques ; la première prière eucharistique seule donne la possibilité de nommer les parrains et marraines. On précise aussi qu'il convient pour ceux qui le souhaitent de communier sous les deux espèces.

En ce qui concerne la confirmation, les données sont restreintes. « *Quand l'évêque confère le baptême, c'est lui qui administre la confirmation aussi après ; en l'absence de l'évêque, la confirmation peut être donnée immédiatement après le baptême par le prêtre qui a conféré ce dernier* » (N° 118 RR 362). Sur les modalités (permission de l'évêque, lien avec le service du catéchuménat ou délégation simple et ordinaire au prêtre sans référence à l'évêque, ou même le fait de différer la confirmation à cause de l'âge), rien n'est précisé. Les orientations sacramentelles diocésaines annoncées pour le 11 novembre prochain préciseront-elles les choses ?

« *Le rituel n'est pas seulement celui du 'baptême', comme l'indique le titre français, mais de l'initiation chrétienne* » comme le rappelle Louis-Marie Chauvet (*La Maison-Dieu*, 185, 1991, 35-46).

Qui dit « initiation » sous-entend une transmission de quelque chose, un chemin qui fait passer d'un point de départ à autre chose, un changement, un apprentissage, un dépassement, une évolution de l'identité, un accompagnement de celui qui sait à l'autre qui ne sait pas, de celui qui a déjà fait le passage et celui qui va le faire...

Dès les préliminaires généraux, le rituel évoque les trois sacrements de l'initiation chrétienne : baptême-confirma-

tion-eucharistie. Ils sont donnés dans cet ordre ; l'unité entre baptême et confirmation est ainsi soulignée ; notre pratique sacramentelle habituelle les a (trop) séparés en mettant l'eucharistie avant la confirmation.

Traditionnellement, l'initiation est pensée dans et par la célébration de la nuit pascale. Mais ici, précise Louis-Marie Chauvet, le rituel met en relief « *l'ensemble du processus doctrinal, moral et liturgique qui va de l'entrée en catéchuménat jusqu'aux sacrements eux-mêmes.* » Il souligne « *le fait que, pour être vraiment chrétienne, l'initiation demande du temps et requiert un processus complexe où, en réponse à la grâce de Dieu, le candidat doit mettre en œuvre son cœur, son intelligence et sa manière de vivre* ».

→ Dignité du baptême

En la rappelant, les préliminaires généraux à l'initiation chrétienne redisent des éléments constitutifs du baptême : c'est un sacrement de la foi.

Il marque l'entrée dans l'Église universelle, il est naissance à la vie de Dieu et enfin participation à la mort et à la résurrection de Jésus, Christ et Seigneur.

Je me permets de souligner la fin de ce paragraphe : « *... La joie de la résurrection doit être manifeste quand on célèbre le baptême, surtout lors de la vigile pascale ou le dimanche.* »

→ Église, peuple de Dieu

Le texte introductif du rituel parle des fonctions et des ministères.

Nous évoquons plus haut un point important concernant l'initiation. Il n'y pas d'initiation sans initiateur. « *C'est le Peuple de Dieu, c'est-à-dire l'Église, qui transmet et nourrit la foi reçue des apôtres.* » Le rôle des prêtres, catéchistes, parents, parrains et marraines et plus largement de la communauté chrétienne est fondamental.

→ Les baptisands

Pour ce qui nous concerne ici, le rituel est destiné aux enfants entre 7 et 12 ans. Ces enfants sont donc scolarisés et demandent le baptême avec l'accord des parents à moins que ces derniers ne demandent le sacrement pour leur enfant.

→ Parrains

Par commodité, les textes parlent des parrains mais précisent qu'il s'agit autant du parrain que de la marraine. Les parrains expriment la proximité et la mission de toute la communauté chrétienne à l'égard de ceux qui vont être baptisés.

Le rôle du parrain est d'aider à grandir dans la foi, à la professer et à vivre selon l'Évangile. Le fort rôle spirituel est souligné si bien que les prêtres devront veiller à la qualité religieuse du parrain qui doit « être apte à remplir cette fonction et avoir l'intention de le faire »... Je mesure les difficultés entre les exigences canoniques (maturité [16 ans accomplis ou autre décision de l'évêque ou du ministre qui baptise], être lui-même initié [baptême-confirmation-eucharistie], avoir une vie conforme à la foi et à la fonction à assumer, ne pas être père ou mère du baptisé) d'une part et les motivations des catéchumènes ou de leur famille d'autre part.

Souvent, il y a des demandes de parrains non catholiques appartenant à d'autres Églises chrétiennes. Il est rappelé qu'il faut au moins un parrain catholique, lui-même baptisé et confirmé. Pour les Orientaux, reportons-nous à la discipline spéciale pour les Églises orientales. On faisait mention ici de chrétiens ; par conséquent, selon le texte, une personne ne confessant pas la foi au Christ ne peut pas être parrain.

→ Les parents

Les préliminaires ne parlent que sobrement des parents dans le sens de la formation chrétienne qu'ils doivent assumer.

Mais au vu de la situation de bien des parents (situation de divorce et de relations difficiles, de décision de justice parfois), les textes devraient davantage parler des « responsables légaux » des enfants concernés. Rien ne peut se faire sans l'accord des dits responsables.

→ Les ministres

Puisque les préliminaires évoquent la pensée traditionnelle de l'Église sur les ministères, nous n'évoquerons pas ici les personnes ordonnées.

Notons le cas d'urgence où il y a péril de mort. Dans ce cas, « tout fidèle, et même toute personne animée de l'intention requise pour un tel acte, a le pouvoir et parfois le devoir de conférer le baptême. » Dans tous les cas, il est bon que le peuple de Dieu soit rendu effectivement présent.

Une question se pose : que fait-on pour permettre à ceux qui pourraient ainsi célébrer des baptêmes (parents, infirmières, médecins et chirurgiens, catéchistes, sages-femmes, assistantes familiales, etc.), de pouvoir le faire ?

→ Les étapes de la célébration

La célébration se déroule en plusieurs étapes étalées dans le temps, conformément au rituel du baptême des enfants en âge de scolarité.

Les étapes permettent une démarche progressive. C'est un chemin d'initiation chrétienne pour les enfants ainsi que pour leurs parents et leurs parrains. Dans le rituel français, elle comprend quatre étapes célébrées lors d'eucharisties ou de célébrations de la Parole (trois dans l'édition typique).

De manière habituelle, le baptême est célébré lors de la veillée pascale, avec toute la communauté, ou au cours du temps pascal, sinon un autre dimanche.

À chaque étape, le rituel propose des notes pastorales... J'invite à les relire et à les mettre en œuvre.

- La première étape permet à l'enfant d'exprimer sa demande de baptême à la communauté. Elle n'a qu'une valeur pédagogique pour permettre au jeune d'exprimer son intention. À ce stade là, il est « sympathisant ».

- La seconde étape est l'entrée en catéchuménat : L'enfant est marqué du signe de la croix. Son statut change : de sympathisant il devient catéchumène ; déjà chrétien mais pas encore fidèle (dans le sens du mot latin). Ce n'est pas un rite social : on marque l'initiative de Dieu qui appelle le jeune à le suivre ; il se met à l'écoute de la Parole de Dieu (Dieu a déjà parlé), pour découvrir la vie de Jésus, et l'amour que Dieu lui donne. Il reçoit une Bible.

- La troisième étape est appelée scrutin ou rite pénitentiel. L'enfant a découvert que Dieu l'aime et le transforme. Il reconnaît qu'il n'est pas toujours facile de suivre Jésus, il entrevoit sa miséricorde, et la force que Jésus lui donne pour choisir le bien. La grâce travaille déjà et sera scellée dans le baptême.

- Enfin, la quatrième étape est la célébration du baptême lui-même. Le jeune professe la foi de l'Église et vit les rites essentiels du baptême (eau, Saint-Chrême, vêtement blanc, lumière ...).

Selon le rituel, l'enfant sera confirmé et recevra l'eucharistie, à moins que cela ne soit différé.

Ce rituel nous invite à prendre le temps afin de permettre à l'enfant de faire un chemin spirituel : reconnaître que le Christ est venu à lui, donner les moyens de connaître et d'approfondir la foi des chrétiens, vivre et célébrer le Christ avec des sœurs et des frères... Le rite permet donc une mise en relation entre Dieu et l'enfant, une entrée dans l'Alliance et une vie chrétienne. Avant même d'envisager la date de la célébration du baptême d'un enfant d'âge scolaire, il faut se poser la question de son cheminement : sa durée, ses étapes et la mise en relief des exigences d'une relation interpersonnelle à fonder, à enraciner. Pour le dire vite : il faudrait faire du « sur mesure » !

Célébrer avec les enfants Célébrer les scrutins avant le baptême

Retrouvez **60 propositions de célébrations** avec les enfants dans les rubriques « **Assemblées avec enfants** » et « **Célébrer en Église** » du CDRom joint à cette revue.